



[Retour à l'article](#) | [Retour à l'accueil](#)

Pour imprimer cette page, sélectionnez "Imprimer" dans le menu "Fichier" de votre navigateur

Le programme européen CONCERTO prend forme à Grenoble

Actu-Environnement.com - 23/08/2007

Dans le cadre de son 6e programme-cadre de recherche et de développement (6e PCRD) l'Union Européenne a souhaité prendre en considération la thématique « Systèmes Energétiques Durables » qui s'est traduite par le développement du programme Concerto. Son objectif était simple : promouvoir l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables au niveau local. Au travers de ce programme, l'Union Européenne souhaitait surtout que les collectivités locales et les responsables politiques assurent un rôle moteur auprès des autres acteurs du territoire que sont les acteurs du renouvellement urbain, de la construction et des services de l'énergie afin de parvenir à l'objectif suivant : diviser par 4 les consommations énergétiques à l'horizon 2050.

Sur le terrain, le programme de recherche CONCERTO s'est composé de plusieurs projets qui associent chacun plusieurs villes européennes comme la ville de Grenoble dans le cadre du projet SESAC associée aux villes de Växjö en Suède et de Delft aux Pays-Bas. Les trois villes ont toutes les mêmes préoccupations : recourir aux énergies renouvelables et encourager une nouvelle façon d'habiter qui mette en oeuvre l'efficacité énergétique du bâti, afin de réduire les consommations énergétiques, baisser les charges pour les ménages et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Chacune est invitée à mettre en place des actions concrètes et à mutualiser ses connaissances et ses pratiques afin de pouvoir constituer, à l'horizon 2010, un référentiel de retours d'expériences et de normes à vocation française et européenne. Il peut s'agir de favoriser l'utilisation de dispositifs passifs limitant les apports solaires en été et les favorisant en hiver, développer l'isolation des bâtiments par l'extérieur, instituer le recours à l'énergie solaire thermique ou encore couvrir les besoins en chauffage en ayant recours aux énergies propres ou renouvelables.

Après plusieurs années de réflexion, le projet SESAC est en train de se concrétiser à Grenoble à travers le programme de requalification de l'ancienne caserne de la ville. Avec ses 8,5 hectares d'un seul tenant, le site de Bonne était idéal pour proposer un nouveau quartier écologiquement et énergétiquement ambitieux. Le projet a été construit sur le principe de la mixité d'usage et d'accessibilité pour tous par les liaisons douces et les transports en commun dans le respect du plan local d'urbanisme. Résultat, le quartier accueillera 850 nouveaux logements, un parc, une école, une résidence étudiante, une maison de retraite, un centre commercial à deux pas du tramway. La particularité du projet vient du fait que 9 promoteurs publics et privés se sont engagés à réaliser 435 logements neufs bioclimatiques. Ces habitats seront équipés de capteurs solaires thermiques afin d'assurer environ 45% des besoins en eau chaude sanitaire, de ventilation double flux avec récupération de chaleur et d'équipements économes en électricité et en eau. L'isolation du bâti, l'utilisation de baies très performantes contribueront également à l'efficacité énergétique des bâtiments. Résultat, la consommation énergétique pour le chauffage ne devrait pas excéder 50 kWh/m²/an, 35 kWh/m²/an pour l'eau chaude sanitaire et 4,4 kWh/m²/an pour l'électricité des parties communes. De surcroît, la moitié des besoins de chauffage (2.060 MWh par an) et la totalité des besoins en électricité (1.250 MWh par an) seront assurées par 8 centrales de micro-cogénération au gaz. Récemment étendu au niveau résidentiel, le principe de micro-cogénération consiste à valoriser la chaleur produite lors de production d'électricité à partir de combustibles fossiles comme du gaz dans le cas de Grenoble.

L'école élémentaire conçue pour accueillir 17 classes sera également un bâtiment bioclimatique doté d'une structure en bois, d'une enveloppe isolante et d'équipements économes. Ce projet a pour ambition d'optimiser la consommation énergétique du bâtiment : 50 kWh/m²/an pour le chauffage, 2,5 kWh/m²/an pour l'eau chaude sanitaire et 16 kWh/m²/an pour l'électricité.

Par ailleurs, une centrale solaire de 100 kWc soit environ 1.000 m² de panneaux sera intégrée en toiture de l'espace commercial. La centrale fournira une part significative des consommations électriques du site. Elle sera réalisée dans un esprit de reproductibilité et de pédagogie vis-à-vis du grand public. À l'aide de cet équipement, 110 MWh d'électricité seront produits chaque année et les émissions de CO₂ seront réduites de 11 tonnes par an.

Des équipements solaires photovoltaïques semi-transparents de 1.000 m² seront également installés sur la couverture des tribunes du stade du quartier pour une puissance de 100 kWc. Cette installation couvrira une part significative des besoins en électricité du stade et devrait contribuer à sensibiliser les usagers du stade à l'importance des questions énergétiques.

Le projet SESAC prend forme également pour la ville d'Echirolles, voisine de Grenoble, où l'OPAC 38 a prévu de construire 60 logements sociaux selon le référentiel HQE. Les bâtiments seront isolés par l'extérieur et équipés de menuiseries très performantes. Des capteurs solaires thermiques permettront de couvrir environ 45% des besoins en eau chaude sanitaire. Les logements et parties communes seront pourvus d'équipements économes en électricité et en eau et raccordés au réseau de chaleur urbain.

D'autre part, 280 logements équipés actuellement de chauffage électrique vont être raccordés au chauffage urbain biomasse. L'objectif visé est d'abaisser les coûts de chauffage afin de permettre aux familles disposant de faibles revenus de bénéficier d'un confort optimal et de favoriser les économies d'énergie (5.000 kWh par an).

Enfin, la ville prévoit de construire une micro-centrale hydroélectrique de 2,7 MW sur le canal de la Viscose qui fournira à terme 15.000 MWh par an et permettra de réduire les émissions de CO₂ à 9.000 tonnes par an et de sensibiliser les habitants du quartier.

F.ROUSSEL-LABY

Actualité parue sur <http://www.actu-environnement.com> - © Tous droits réservés

*En vertu de l'article L.111-1 du code de la propriété intellectuelle, aucun texte ou élément composant le site Actu-environnement ne peut être copié, reproduit, modifié, réédité, dénaturé, transmis, diffusé ou distribué de quelque manière que ce soit, sur quelque support que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable de l'Éditeur sous peine de poursuites à l'exception des conditions **spécifiquement prévues**.*

Édition Cogiterra - 16, rue Montbrun - 75014 Paris
Tél : 01 45 86 92 26 - Fax : 01 45 86 92 61